



**Conditions Générales d'Utilisation de la  
Plateforme [laprotectionjuridique.fr](https://laprotectionjuridique.fr)**

## Préambule

La société LE DEVIS JURIDIQUE, société par actions simplifiée (SAS) au capital de 1.000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 941 444 614, dont le siège social est situé 3 rue Beaurepaire, 75010 Paris (ci-après « la Société »), édite et exploite également la plateforme accessible à l'adresse [www.laprotectionjuridique.fr](http://www.laprotectionjuridique.fr) (ci-après également la « Plateforme »), qui propose les mêmes services et conditions d'utilisation que le site [www.ledevisjuridique.fr](http://www.ledevisjuridique.fr). Sauf mention contraire, toute référence à la « Plateforme » dans les présentes CGU inclut les deux sites susmentionnés.

La Plateforme propose un service d'intermédiation consistant à faciliter la mise en relation entre des utilisateurs personnes physiques ou morales (ci-après les « Utilisateurs ») et un réseau d'avocats partenaires sélectionnés, en contrepartie d'un abonnement payant et/ou d'un mécanisme de commission sur résultats, dans des conditions détaillées ci-après.

La Société agit en qualité d'opérateur de plateforme au sens de la législation française et européenne applicable, en particulier la loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 et les articles L.111-7 et suivants du Code de la consommation. Elle n'exerce aucun acte de conseil juridique, ni d'activité d'assurance, ni d'assistance juridique au sens du Code des assurances.

L'accès à la Plateforme et l'utilisation des services proposés impliquent l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes conditions générales d'utilisation (ci-après les « CGU »).

---

## Article 1 – Définitions

Les termes ci-après, lorsqu'ils sont employés avec une majuscule dans les présentes CGU, ont le sens suivant :

- « **Plateforme** » : le site internet accessible à l'adresse [www.ledevisjuridique.fr](http://www.ledevisjuridique.fr) et/ou [www.laprotectionjuridique.fr](http://www.laprotectionjuridique.fr), édité par la Société.
- « **Société** » : la société LE DEVIS JURIDIQUE, editrice de la Plateforme.
- « **Utilisateur** » : toute personne physique ou morale accédant à la Plateforme à des fins non professionnelles, ou en qualité de professionnel (notamment clients ou avocats), et utilisant les Services proposés par la Société.
- « **Avocat Partenaire** » : avocat inscrit à un barreau français et ayant conclu avec la Société une convention de référencement en vue de proposer ses prestations juridiques sur la Plateforme.
- « **Services** » : l'ensemble des fonctionnalités et prestations proposées par la Plateforme, telles que décrites à l'Article 5.

- « **Abonnement** » : contrat d'adhésion à la Plateforme conclu par l'Utilisateur pour bénéficier de conditions tarifaires préférentielles.
- « **Grille de prise en charge** » : document contractuel précisant les prestations éligibles aux remises appliquées par les Avocats Partenaires dans le cadre de l'Abonnement, annexé aux présentes.
- « **CRM Avocats** » : logiciel de gestion de dossiers et de rendez-vous mis à disposition des Avocats Partenaires.
- « **Chat IA** » : module automatisé de réponse juridique à visée informative, disponible 24/7.
- « **Résolution amiable** » : procédure opérée par un prestataire technique partenaire visant à rechercher un accord entre un Utilisateur et un tiers, dans le cadre d'un litige.

---

## Article 2 – Mentions légales

Conformément à l'article 6-III de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 dite « LCEN », les mentions légales sont les suivantes :

- **Éditeur du site** : LE DEVIS JURIDIQUE – SAS au capital de 1.000 € – RCS Paris 941 444 614
- Le site [www.laprotectionjuridique.fr](http://www.laprotectionjuridique.fr) est également édité par la société LE DEVIS JURIDIQUE, aux mêmes conditions légales que celles du site [www.ledevisjuridique.fr](http://www.ledevisjuridique.fr). Il bénéficie d'un hébergement identique et relève de la même direction de publication.
- **Siège social** : 3 rue Beaurepaire – 75010 Paris
- **Directeur de la publication** : Monsieur Salomon Ariel Naccache, en sa qualité de Président
- **Hébergeur** : Webflow Inc., 398 11th Street, Floor 2, San Francisco, CA 94103, États-Unis
- **Contact** : [contact@ledevisjuridique.fr](mailto:contact@ledevisjuridique.fr)

---

## Article 3 – Rôle de la Société

La Société agit exclusivement en qualité d'intermédiaire technique et d'éditeur de Plateforme.

À ce titre :

- Elle assure la diffusion d'informations juridiques à caractère général et documentaire via des outils numériques (générateur de documents, modules IA, contenus) ;
- Elle permet la mise en relation entre Utilisateurs et Avocats Partenaires à des conditions tarifaires pré-négociées ;
- Elle propose des services complémentaires, notamment un accès à un CRM pour les avocats, des services de recouvrement ou de résolution amiable externalisés, et un accompagnement à l'orientation juridique via le Service Client.

En aucun cas la Société ne fournit d'avis juridique, de diagnostic personnalisé, ou d'analyse de fond relative à une situation individuelle. Le lien contractuel né entre l'Utilisateur et l'Avocat relève exclusivement d'une convention d'honoraires directe, sur laquelle la Société n'a aucun contrôle, ni droit d'ingérence.

---

## **Article 4 – Conditions d'accès à la Plateforme**

### **4.1 – Capacité et territorialité**

Les Services sont réservés aux personnes majeures, disposant de la capacité juridique, et résidant dans un pays autorisant légalement l'utilisation d'un tel service.

L'Utilisateur est responsable de s'assurer de la légalité de son accès. La Société décline toute responsabilité en cas de non-conformité légale d'un accès à partir d'un pays tiers.

### **4.2 – Création de compte**

L'accès à certains Services suppose la création d'un espace personnel sécurisé. L'Utilisateur s'engage à fournir des informations exactes et à les maintenir à jour.

Tout manquement pourra entraîner la suspension ou suppression du compte, sans préjudice de dommages et intérêts.

### **4.3 – Compatibilité technique**

L'Utilisateur reconnaît disposer des équipements et moyens techniques nécessaires à l'accès et au bon fonctionnement du Site.

La Société ne saurait être tenue responsable d'un défaut d'accessibilité imputable à un environnement technique non conforme ou obsolète.

---

## **Article 5 – Description des Services**

La Plateforme permet à l'Utilisateur d'accéder, en fonction de sa formule d'abonnement, aux services suivants (ci-après les « Services ») :

### **5.1 – Mise en relation avec un Avocat Partenaire**

L'Utilisateur peut solliciter un ou plusieurs Avocats Partenaires via la Plateforme, en fonction de la nature de sa problématique juridique.

Les Avocats Partenaires s'engagent à respecter une grille tarifaire réduite et pré-négociée. Cette réduction est rendue possible par un accord de référencement formalisé entre les Avocats et la Société.

## Grille tarifaire des litiges

### 1. Droit du travail

Prestation	Honoraires moyens (€)	Prise en charge (€)
Licenciement abusif	2 500	625
Harcèlement moral ou sexuel	3 000	750
Litige sur heures supplémentaires	1 800	450
Contestation de sanctions disciplinaires	1 500	375
Rupture conventionnelle litigieuse	1 200	300
Litiges sur requalification de contrat	2 000	500
Litiges liés au non-respect des clauses	1 500	375
Litiges sur un plan de sauvegarde de l'emploi	3 500	875
Défense en cas de licenciement économique	1 800	450
Défense en cas de licenciement discriminatoire	2 000	500
Contestation d'un transfert d'entreprise	2 200	550
Négociation dans un conflit collectif	3 000	750

### 2. Droit des sociétés

Prestation	Honoraires moyens (€)	Prise en charge (€)
Conflits entre associés	3 500	875
Contestation d'assemblée générale	2 500	625
Litiges sur répartition des dividendes	2 800	700
Litiges sur pactes d'actionnaires	3 000	750
Responsabilité des dirigeants	4 000	1 000
Contestation de redressement judiciaire	3 500	875
Litiges sur la cession d'actions	2 500	625
Défense en cas de fraude dans une entreprise	4 500	1 125
Litiges liés à la dissolution d'une entreprise	3 200	800
Contestation de contrats commerciaux	2 200	550

### 3. Droit immobilier

<b>Prestation</b>	<b>Honoraires moyens (€)</b>	<b>Prise en charge (€)</b>
Litiges liés aux baux commerciaux	2 000	500
Litiges liés aux baux d'habitation	1 500	375
Conflits de copropriété	1 800	450
Troubles du voisinage	1 000	250
Malfaçons dans la construction	2 500	625
Litiges sur les permis de construire	2 200	550
Litiges liés aux servitudes	1 800	450
Litiges sur le droit de préemption	2 500	625
Litiges liés à des ventes immobilières	3 000	750

### 4. Droit de la famille

<b>Prestation</b>	<b>Honoraires moyens (€)</b>	<b>Prise en charge (€)</b>
Divorce contentieux	3 500	875
Divorce avec conflit sur le partage des biens	4 000	1 000
Pension alimentaire non payée	1 200	300
Litiges sur successions conflictuelles	3 000	750
Contestation de filiation	2 500	625
Conflits liés à la garde alternée	2 000	500
Litiges sur un partage de patrimoine familial	3 500	875

### 5. Droit de la consommation

<b>Prestation</b>	<b>Honoraires moyens (€)</b>	<b>Prise en charge (€)</b>
Litiges avec un commerçant	1 000	250
Litiges avec une compagnie d'assurance	1 800	450
Litiges liés à la garantie légale	1 200	300
Contestation d'une facturation abusive	1 000	250
Défense en cas de publicité mensongère	1 500	375
Litiges liés à des abonnements non résiliés	800	200
Contestation pour des retards de livraison	1 000	250
Litiges sur vices cachés (produit défectueux)	2 000	500
Litiges sur pratiques commerciales déloyales	2 200	550

## 6. Droit automobile

Prestation	Honoraires moyens (€)	Prise en charge (€)
Défense en cas de retrait de permis	2 500	625
Litiges liés à un accident de la route	2 800	700
Contestation d'une amende	1 500	375
Assistance en cas de délit de fuite	3 000	750

## 7. Droit de la santé

Prestation	Honoraires moyens (€)	Prise en charge (€)
Litiges pour erreurs médicales	5 000	1 250
Contestation de refus de soins	2 500	625
Assistance en cas de conflit avec un hôpital	3 500	875
Défense en cas de faute professionnelle médicale	4 500	1 125

## 8. Droit pénal

Prestation	Honoraires moyens (€)	Prise en charge (€)
Défense devant le tribunal correctionnel	2 500	625
Assistance en garde à vue	1 800	450
Défense devant le tribunal de police	1 500	375
Assistance pour une comparution immédiate	2 000	500
Défense devant la chambre de l'instruction	3 500	875
Assistance pour une audition libre	1 200	300
Défense en cas de violences volontaires	3 000	750
Défense en cas de vol, cambriolage ou recel	2 500	625
Assistance en cas d'escroquerie ou d'abus de confiance	3 200	800
Défense en cas d'infractions financières	5 000	1 250
Défense en cas de délits routiers	2 200	550
Défense en cas d'agression sexuelle ou de viol	6 000	1 500
Assistance pour un appel en matière pénale	3 500	875

## 9. Droit des technologies et propriété intellectuelle

Prestation	Honoraires moyens (€)	Prise en charge (€)
Litiges sur le non-respect des données personnelles (RGPD)	3 000	750
Litiges pour piratage ou violation de données	4 500	1 125
Conflits liés à des contrats technologiques	2 500	625
Litiges liés à des plateformes numériques	2 000	500
Contestation de violation de marque	3 000	750
Défense en cas de plagiat	2 500	625
Litiges pour contrefaçon	4 000	1 000
Défense des droits d'auteur	3 500	875

### Démarches Administratives :

#### 1. Droit de la famille

Prestation	Honoraires moyens (€)	Prise en charge (€)
Divorce amiable	1 500	375
Rédaction de contrat de mariage	1 200	300
Changement de régime matrimonial	2 000	500
Mise en place de tutelle/curatelle	1 500	375
Assistance pour une succession	2 500	625
Établissement de droits de visite	1 200	300
Assistance pour un PACS	1 000	250
Rédaction d'une convention parentale	1 300	325
Déclaration ou contestation de filiation	2 000	500

#### 2. Droit des étrangers

Prestation	Honoraires moyens (€)	Prise en charge (€)
Demande de naturalisation	2 000	500
Renouvellement de titre de séjour	1 200	300
Contestation d'une OQTF	2 200	550
Assistance pour un regroupement familial	1 800	450
Établissement de carte de résident	1 500	375
Assistance pour une demande d'asile	2 500	625
Contestation de refus d'asile	2 800	700

### 3. Droit immobilier

<b>Prestation</b>	<b>Honoraires moyens (€)</b>	<b>Prise en charge (€)</b>
Assistance pour une déclaration d'intention d'aliéner	1 800	450
Assistance pour une cession de bail	2 000	500
Assistance à la signature d'un compromis de vente	2 500	625
Demande de permis de construire	1 500	375
Assistance pour une déclaration préalable de travaux	1 200	300

### 4. Droit des sociétés et droit des affaires

<b>Prestation</b>	<b>Honoraires moyens (€)</b>	<b>Prise en charge (€)</b>
Création d'entreprise	1 800	450
Rédaction des statuts	1 500	375
Rédaction de pactes d'associés	2 000	500
Mise en conformité RGPD	2 500	625
Assistance pour une levée de fonds	3 000	750
Restructuration juridique d'entreprise	3 500	875
Assistance pour un dépôt de bilan	2 200	550

### 5. Droit des technologies et propriété intellectuelle

<b>Prestation</b>	<b>Honoraires moyens (€)</b>	<b>Prise en charge (€)</b>
Dépôt d'une marque	1 200	300
Dépôt d'un brevet	3 000	750
Assistance pour une recherche d'antériorité	1 500	375
Assistance pour une cession de droits	2 500	625
Assistance pour une demande d'enregistrement de design	2 000	500

## 6. Droit de la santé

<b>Prestation</b>	<b>Honoraires moyens (€)</b>	<b>Prise en charge (€)</b>
Assistance pour un dossier médical	2 000	500
Demande d'indemnisation auprès de l'ONIAM	3 000	750
Assistance pour une demande d'expertise médicale	2 500	625

## 7. Droit de la consommation

<b>Prestation</b>	<b>Honoraires moyens (€)</b>	<b>Prise en charge (€)</b>
Assistance pour une contestation de facturation abusive	1 200	300
Assistance pour un remboursement en cas de vice caché	1 500	375
Assistance pour la résiliation d'un abonnement	1 000	250

## 8. Droit administratif

<b>Prestation</b>	<b>Honoraires moyens (€)</b>	<b>Prise en charge (€)</b>
Assistance pour un recours gracieux	1 200	300
Assistance pour un recours hiérarchique	1 500	375
Assistance pour une demande de subvention publique	2 500	625
Assistance pour un recours administratif en matière fiscale	2 800	700

Si l'une de ces prestations ne figure pas dans le tableau correspondant, le principe est une prise en charge de 25% sur toute prestation ne figurant pas dans ce tableau.

Le Devis Juridique agit exclusivement comme intermédiaire technique. La responsabilité de la Société ne saurait être engagée au titre des prestations rendues par les Avocats.

Tous les services décrits dans cet article sont accessibles de manière identique via les deux sites [www.ledevisjuridique.fr](http://www.ledevisjuridique.fr) et [www.laprotectionjuridique.fr](http://www.laprotectionjuridique.fr). Les conditions d'accès, d'abonnement, de prise en charge, et de fonctionnement sont rigoureusement les mêmes sur les deux Plateformes.

## 5.2 – Abonnement à la prise en charge juridique

L'Utilisateur peut souscrire un abonnement mensuel permettant :

- Un accès illimité à la prise de rendez-vous avec les Avocats Partenaires ;
- Une **prise en charge contractuelle de 25 %** des honoraires sur l'ensemble des prestations listées dans la grille annexée ;
- Un accès illimité à la documentation juridique automatisée (générateur IA) ;
- Un accès illimité au chat juridique 24h/24, 7j/7.

La grille des prestations prises en charge est disponible en annexe des présentes CGU. Toute prestation non listée expressément dans cette grille bénéficiera d'une remise forfaitaire de 25 % sur les honoraires de l'Avocat Partenaire.

## 5.3 – Négociation amiable de litiges

La Plateforme propose un **service de résolution amiable des litiges**, accessible aux Utilisateurs abonnés ou non, destiné à favoriser le règlement extrajudiciaire de différends dans le cadre de la vie privée ou professionnelle.

Ce service repose sur l'intervention de **professionnels qualifiés** (tels qu'avocats, juristes ou mandataires), désignés par la Plateforme, qui prennent en charge la **négociation auprès de la partie adverse**, la rédaction éventuelle de courriers de relance, et la structuration d'une solution transactionnelle.

Le service est proposé **sans avance de frais**, selon un modèle dit « au succès » : une commission de 26 % TTC est facturée exclusivement en cas de résultat positif pour l'Utilisateur (récupération de sommes, obtention d'un engagement, remise négociée, etc.). Aucun honoraire n'est dû si la tentative de résolution échoue ou si l'affaire est classée sans suite.

La Plateforme agit ici en qualité de **fournisseur direct du service**, tout en se réservant le droit de recourir à des partenaires techniques ou opérationnels pour l'exécution. Dans ce dernier cas, la Société n'intervient ni dans la conduite des négociations ni dans l'issue de celles-ci, et décline toute responsabilité à ce titre.

Les Utilisateurs restent seuls responsables des informations et documents transmis dans le cadre du traitement de leur demande.

## 5.4 – Service de recouvrement (professionnels uniquement)

[Laprotectionjuridique.fr](https://laprotectionjuridique.fr) propose un **service de recouvrement amiable de factures impayées**, exclusivement réservé aux Utilisateurs professionnels.

Ce service permet à une entreprise de mandater la Plateforme pour entreprendre, par l'intermédiaire de prestataires habilités, toutes démarches utiles visant à recouvrer une

créance dans un cadre extrajudiciaire (courriers, relances téléphoniques, relances électroniques, proposition de paiement échelonné, etc.).

Le service est opéré **sans frais de dossier**, sur la base d'un **honoraire de succès de 26 % TTC** calculé sur les montants effectivement encaissés à l'issue de la procédure.

La Plateforme agit en tant que **donneur d'ordre**, sans se substituer au créancier. Elle se réserve le droit de refuser une demande de recouvrement manifestement infondée, disproportionnée ou illicite.

[Laprotectionjuridique.fr](http://Laprotectionjuridique.fr) ne garantit pas le résultat du recouvrement, mais s'engage à déployer des moyens raisonnables et diligents pour maximiser les chances de récupération.

L'Utilisateur s'engage, de son côté, à transmettre toute pièce ou information utile à la bonne conduite de la mission.

La Société décline toute responsabilité en cas d'échec, d'imprécision ou de retard dans le recouvrement.

## 5.5 – Générateur de documents juridiques automatisés

La Plateforme propose un service de **génération de documents juridiques** assisté par intelligence artificielle, permettant à l'Utilisateur de créer, en autonomie, des modèles de documents standards (tels que courriers de mise en demeure, attestations, contrats types, etc.), à partir d'un questionnaire guidé ou d'une saisie libre.

Ce service repose sur l'exploitation de technologies d'automatisation documentaire et d'intelligence artificielle éditées par des prestataires tiers spécialisés, choisis par la Société pour leur conformité technique, éthique et réglementaire.

Il est expressément précisé que ce service :

- Ne constitue pas une consultation juridique ;
- Ne prend pas en compte la complexité de situations individuelles ;
- Ne remplace en aucun cas l'analyse d'un avocat.

Les documents générés sont fournis **à titre informatif et indicatif uniquement**. Ils peuvent constituer une base de travail, mais doivent, avant toute utilisation, être relus et validés par un professionnel compétent. L'Utilisateur demeure seul responsable de l'usage qu'il fait des documents produits via la Plateforme.

La Société décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation, d'inadéquation ou d'interprétation erronée d'un document généré, et recommande de solliciter un Avocat Partenaire en cas de doute ou d'enjeu juridique significatif.

## 5.6 – Chat juridique automatisé

La Plateforme met à disposition un **service de chat automatisé** fonctionnant sur la base de modèles d'intelligence artificielle générative. Ce service permet à l'Utilisateur de formuler une question en langage naturel et d'obtenir une réponse instantanée à caractère général, reposant sur des bases de données juridiques publiques ou documentées.

Les technologies sous-jacentes peuvent être fournies par des tiers (notamment, sans que cela soit limitatif, OpenAI, Anthropic, Mistral, etc.) et sont intégrées dans un environnement contrôlé par la Société. La Société se réserve le droit de modifier ou diversifier ses prestataires sans notification préalable.

Les réponses générées sont strictement **non personnalisées, non contractuelles et sans valeur juridique opposable**. Elles ne doivent jamais être interprétées comme un avis juridique, une consultation ou une recommandation professionnelle. Elles ont vocation à **orienter l'Utilisateur dans sa compréhension générale du droit**, mais ne se substituent en aucun cas à l'expertise d'un avocat.

L'Utilisateur est invité à s'abstenir de communiquer dans le chat IA des données personnelles sensibles ou confidentielles. Les échanges sont susceptibles d'être enregistrés à des fins statistiques, d'amélioration du service ou de détection d'abus, conformément aux dispositions de la Politique de confidentialité.

---

## Article 6 – Conditions financières

### 6.1 – Prix et durée de l'abonnement

L'abonnement est proposé pour un prix mensuel indiqué sur le site et qui figure en TTC, reconductible par tacite reconduction dans les conditions énoncées à l'Article 11.

Il donne accès aux avantages définis à l'article 5.2.

Tout mois commencé est dû en intégralité. **Aucun remboursement prorata temporis ne sera accordé.**

### 6.2 – Modalités de paiement

Le paiement s'effectue en ligne, via un système sécurisé. La Société utilise une solution de paiement conforme aux standards PCI DSS.

En cas d'échec de paiement, la Société se réserve le droit de suspendre l'accès aux Services jusqu'à régularisation.

---

## Article 7 – Obligations de l'Utilisateur

L'Utilisateur s'engage à :

- Utiliser la Plateforme dans le strict respect des lois et règlements en vigueur ;
- Ne pas utiliser de fausse identité ou usurper l'identité d'un tiers ;
- Fournir des informations exactes et sincères ;
- Ne pas contourner la Plateforme pour entrer en relation directe avec un Avocat Partenaire ;
- Respecter les droits de propriété intellectuelle et les conditions d'utilisation des outils fournis (générateur, chat, CRM le cas échéant) ;
- Ne pas abuser du système d'abonnement à des fins frauduleuses, répétées ou manifestement excessives.

Tout manquement grave ou répété pourra donner lieu à une suspension immédiate, voire à la suppression du compte, sans indemnisation.

---

## Article 8 – Obligations des Avocats Partenaires

Les Avocats Partenaires s'engagent à :

- Être régulièrement inscrits à un barreau français ;
- Respecter strictement les règles déontologiques applicables à leur profession ;
- Appliquer, pour les Utilisateurs abonnés, la **grille tarifaire pré-négociée** communiquée par la Société ;
- Fournir des devis clairs, précis et préalables à toute intervention ;
- Utiliser le CRM mis à disposition dans le respect des règles RGPD, du secret professionnel et de la confidentialité des échanges ;
- Informer la Société de toute indisponibilité prolongée ou de difficulté dans la relation avec un Utilisateur.

La Société se réserve le droit de **déréférencer temporairement ou définitivement** tout Avocat Partenaire en cas de violation de ces engagements ou de signalement récurrent de la part des Utilisateurs.

---

## Article 9 – Responsabilité de la Société

### 9.1 – Absence de responsabilité sur le fond juridique

La Société n'intervient **ni dans la fourniture des prestations juridiques**, ni dans la **relation contractuelle nouée entre l'Avocat Partenaire et l'Utilisateur**, laquelle relève exclusivement de leur accord bilatéral.

La Société ne garantit en aucun cas :

- La qualité, l'adéquation, l'exactitude ou la pertinence des prestations rendues par les Avocats ;
- La disponibilité des Avocats ou la prise en charge effective d'un dossier ;
- L'issue d'un litige ou la solvabilité des débiteurs dans le cadre d'un recouvrement.

## 9.2 – Limitation de responsabilité

La Société ne pourra en aucun cas être tenue responsable :

- Des dommages directs ou indirects subis par l'Utilisateur ou par un tiers, résultant de l'utilisation de la Plateforme ou des Services ;
- Des préjudices financiers, pertes de chances, de revenus ou d'exploitation ;
- Des erreurs ou omissions dans le contenu fourni via le générateur de documents ou le chat automatisé ;
- D'un cas de force majeure ou d'un événement imprévisible ou irrésistible.

La responsabilité de la Société ne pourra excéder, en tout état de cause, **le montant effectivement payé par l'Utilisateur au titre de l'Abonnement dans les douze (12) derniers mois** précédant le fait générateur du dommage.

---

## Article 10 – Données personnelles et cookies

### 10.1 – Traitement des données

Les traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par la Société sont effectués dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – UE 2016/679) et de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée.

Le Responsable de traitement est la société LE DEVIS JURIDIQUE. Un Délégué à la protection des données (DPO) peut être contacté à l'adresse suivante :

[contact@laprotectionjuridique.fr](mailto:contact@laprotectionjuridique.fr).

Les finalités principales sont :

- La création et gestion des comptes ;
- La mise en relation avec les Avocats Partenaires ;
- La facturation, le suivi des prestations et la sécurité de la Plateforme ;
- L'analyse statistique anonyme des données d'usage.

Les traitements de données à caractère personnel s'appliquent de manière identique aux Utilisateurs des deux Plateformes. Les cookies utilisés sur [www.laprotectionjuridique.fr](http://www.laprotectionjuridique.fr) sont strictement identiques à ceux de [www.ledevisjuridique.fr](http://www.ledevisjuridique.fr), avec les mêmes finalités et conditions de consentement.

## 10.2 – Données sensibles et prestataires partenaires

Certaines prestations (résolution amiable, recouvrement) sont opérées par des partenaires techniques en marque blanche. L'Utilisateur est informé que ses données pourront être transmises auxdits prestataires exclusivement dans le cadre de la prestation demandée, sans mention du nom de ces tiers.

## 10.3 – Droits de l'Utilisateur

Conformément à la réglementation applicable, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement et de portabilité sur ses données. Il peut exercer ces droits en adressant un courriel à : [contact@laprotectionjuridique.fr](mailto:contact@laprotectionjuridique.fr).

## 10.4 – Cookies

La Plateforme utilise des cookies strictement nécessaires à son fonctionnement, ainsi que des cookies analytiques soumis au consentement de l'Utilisateur. Un bandeau de gestion des cookies conforme aux recommandations de la CNIL est affiché à la première visite.

Les traitements de données à caractère personnel s'appliquent de manière identique aux Utilisateurs des deux Plateformes. Les cookies utilisés sur [www.laprotectionjuridique.fr](http://www.laprotectionjuridique.fr) sont strictement identiques à ceux de [www.ledevisjuridique.fr](http://www.ledevisjuridique.fr), avec les mêmes finalités et conditions de consentement.

---

# Article 11 – Droit de rétractation et résiliation

## 11.1 – Rétractation

Conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation, l'Utilisateur dispose d'un délai de **quatorze (14) jours** à compter de la souscription de l'Abonnement pour exercer son droit de rétractation, **sauf exécution immédiate des Services à sa demande expresse**, auquel cas il renonce expressément à ce droit.

La rétractation peut être exercée en contactant le Service Client à : [contact@laprotectionjuridique.fr](mailto:contact@laprotectionjuridique.fr).

## 11.2 – Résiliation

L'Abonnement est conclu pour une **durée minimale ferme de trois (3) mois**, à compter de sa date d'activation.

Pendant cette période minimale, l'Utilisateur ne pourra procéder à aucune résiliation anticipée, sauf en cas de force majeure ou de manquement grave de la Société à ses obligations contractuelles dûment constaté.

Au-delà de cette période, l'Abonnement est reconduit tacitement par période mensuelle et peut être résilié à tout moment, sous réserve des conditions précisées aux présentes.

La résiliation de l'Abonnement ne prendra effet qu'à l'issue de toute prestation juridique en cours réalisée par un Avocat Partenaire dans le cadre de l'Abonnement, dès lors que ladite prestation a été engagée préalablement à la demande de résiliation.

L'Utilisateur accepte expressément que l'Abonnement soit prorogé jusqu'à la fin effective de la prestation entamée, incluant les éventuels échanges, réunions, ou livrables juridiques correspondants. Cette prorogation est due en intégralité.

Toute période d'Abonnement entamée est **intégralement due** et **ne donne lieu à aucun remboursement prorata temporis**.

La Société se réserve la possibilité de résilier un Abonnement ou de suspendre un compte en cas :

- De non-respect des CGU ;
- D'usage frauduleux ou abusif des Services ;
- D'injonction d'une autorité administrative ou judiciaire.

---

## Article 12 – Force majeure et suspension des Services

La Société ne saurait être tenue responsable en cas d'inexécution due à un cas de force majeure tel que défini à l'article 1218 du Code civil (ex. : cyberattaque, pandémie, coupure réseau, incendie...).

En cas de maintenance, de mise à jour ou d'événement extérieur, la Société se réserve le droit de suspendre temporairement l'accès à tout ou partie des Services, sans indemnité. L'Utilisateur sera informé dans la mesure du possible.

---

## Article 13 – Propriété intellectuelle

L'ensemble des éléments constitutifs de la Plateforme (architecture, textes, bases de données, marques, logos, contenus visuels ou sonores, code source) est protégé par les droits de propriété intellectuelle.

Toute reproduction, représentation, extraction, réutilisation ou adaptation, totale ou partielle, sans autorisation écrite et préalable de la Société est strictement interdite et pourra donner lieu à poursuites.

L'Utilisateur s'interdit expressément de :

- Reproduire ou republier le contenu pour un usage commercial ;
- Exploiter les bases de données de la Plateforme ;
- Modifier les outils fournis (chat IA, générateur, CRM) en vue de les redistribuer.

---

## Article 14 – Réclamations, médiation et service support

Toute réclamation relative à l'un ou l'autre des sites édités par la Société ([www.ledevisjuridique.fr](http://www.ledevisjuridique.fr) ou [www.laprotectionjuridique.fr](http://www.laprotectionjuridique.fr)) doit être adressée à la même adresse : [contact@ledevisjuridique.fr](mailto:contact@ledevisjuridique.fr).

Conformément à l'article L.612-1 du Code de la consommation, en cas de litige non résolu, l'Utilisateur peut saisir gratuitement un médiateur de la consommation :

- **Médiateur de la profession d'avocat** : [www.mediateur-consommation-avocat.fr](http://www.mediateur-consommation-avocat.fr)
- Ou utiliser la plateforme de règlement en ligne des litiges de la Commission européenne : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>

---

## Article 15 – Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes CGU sont soumises au droit français.

Tout différend relatif à leur interprétation, exécution ou résiliation relèvera de la **compétence exclusive des tribunaux de Paris**, sauf dispositions impératives contraires du Code de la consommation.

---

**Dernière mise à jour** : 26 mai 2025